



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 38 - Offre de concours pour extension du réseau d'assainissement Chemin des Echenoz Saint-Paul - Signature d'une convention avec les propriétaires riverains

Offre de concours pour extension du réseau d'assainissement Chemin des Echenoz Saint-Paul

Signature d'une convention avec les propriétaires riverains

Rapporteur : M. l'Adjoint LIME

Quatre riverains du chemin des Echenoz Saint-Paul ont manifesté le souhait d'une extension du réseau d'assainissement permettant la desserte de leur propriété. Cette participation des riverains, à hauteur de 50 %, permet la réalisation de cette extension à un coût maîtrisé. Cette extension comprendra un réseau de 220 ml et 2 branchements. La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera portée par la Ville de Besançon qui s'engage à réaliser les travaux dans un délai de 6 mois après la signature de la convention par l'ensemble des parties.

Les riverains concernés s'engagent, pour leur part, à réaliser la mise en conformité de leur système d'assainissement dans un délai de 6 mois après la mise à disposition des deux regards de branchements prévus dans le cadre des travaux. Les riverains prendront à leur charge la réalisation des travaux de raccordements aux regards de branchement, y compris pour les parties nécessitant une servitude sur les terrains voisins (convention ci-jointe).

La réalisation des travaux est subordonnée à l'obtention, dans le cadre d'une consultation d'entreprises, d'une offre globale inférieure à 46 000 € HT limitant la participation de la collectivité d'une part, et des riverains d'autre part, à 23 000 € HT.

La participation des riverains sera sollicitée à la réception des travaux.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter l'offre de concours des riverains du chemin des Echenoz Saint-Paul à Besançon, telle que présentée ci-dessus ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué :
 - . à signer la convention avec les propriétaires riverains ;
 - . signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0



Préfecture du Doubs

03 JUL. 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.